Conseil scolaire francophone

de la Colombie-Britannique

180 – 10200 Shellbridge Way Richmond (Colombie-Britannique)

V6X 2W7

Téléphone (604) 214 2600 Télécopieur (604) 214 9881 Ligne gratuite 1 (888) 715 2200 Référence : F-600-3

Catégorie : SERVICES AUX ÉLÈVES

: Service de maternelle à temps plein Objet

Références:

Autres

Adoptée le : 30 octobre 1999

## PRÉAMBULE

Les enfants francophones de la Colombie-Britannique d'âge préscolaire vivent dans un milieu anglophone où le français est utilisé principalement à la maison, lorsqu'il est parlé. Les statistiques (recensement de 1991) révèlent que 83 pour 100 des enfants ayant droit à l'école francophone ne parlent pas français avant leur entrée en maternelle. La maternelle à temps plein se situe autant au niveau des objectifs d'éveil, de stimulation, que des connaissances à acquérir. C'est l'apprivoisement du monde social; apprendre à bien parler, à bien exprimer ses sentiments. La maternelle est un moment de transition.

## **ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE**

Le Conseil scolaire francophone offre un service de maternelle à temps plein afin d'apporter un appui et un soutien aux jeunes élèves francophones de la Colombie-Britannique dans l'acquisition de leur langue et de leur identité culturelle. Les objectifs de la maternelle à temps plein sont les suivants :

- Favoriser le développement global de l'enfant.
- Créer un environnement langagier riche, stimulant et pertinent.
- Présenter un volet culturel qui affirme l'identité de chaque enfant.
- Développer les habiletés sociales et personnelles : estime de soi, confiance en soi, démarche réflexive.
- Favoriser l'implication des parents : par des rencontres et des échanges.

## Directives générales

Le programme de la maternelle répondra à la mission du Conseil scolaire francophone en valorisant le plein épanouissement et l'identité culturelle de l'enfant.

Le programme de la maternelle sera offert à plein temps en permettant une période d'ajustement de l'enfant à la journée complète. Une entrée graduelle est prévue, elle sera échelonnée sur une période de quatre semaines. Les deux premières semaines, l'enfant assistera à une demi-journée de maternelle, en matinée ; l'après-midi sera réservé à la rencontre enseignante – parent. Les deux semaines suivantes, l'enfant assistera à la maternelle à temps plein. Cependant, il sera possible pour l'enfant de continuer à mi-temps à la demande du parent afin de prolonger la période d'ajustement. Il est à noter que le transport scolaire ne sera pas offert pour les élèves à mi-temps au cours des troisième et quatrième semaines.

Dans le cas de classes combinées (M-1) ou à niveaux multiples (M-3), le Conseil scolaire francophone s'engage à fournir des aides pédagogiques afin de préserver la spécificité de la programmation en maternelle à temps plein.

Le programme d'enseignement de la maternelle à temps plein se situe au niveau des objectifs d'éveil et de stimulation. Ce qui sera le plus travaillé dans une classe de maternelle, après la francisation, sera le développement socio-affectif de l'enfant :

- exprimer plus clairement ses idées et ses sentiments ;
- parler et négocier au lieu de frapper ses camarades ;
- attendre son tour au lieu de pousser et de crier;
- écouter, apprendre à se concentrer ;
- jouer en coopération avec les autres, prendre des décisions.

Dans le but d'assurer le succès de la maternelle à temps plein, le Conseil scolaire francophone répondra aux besoins essentiels en matière d'aménagement physique des lieux (un local assez grand pour organiser différents centres, un lavabo, un ameublement adapté aux tout petits...) et en matière de ressources pédagogiques (matériel de manipulation, jeux et matériel didactique varié).

L'implantation de la maternelle à temps plein demandera un ajustement de la part de la direction de l'école au niveau logistique. Il faudra prévoir une bonne supervision par une ou un adulte à l'heure du midi dans la salle de classe et à l'extérieur dans la cour de récréation ainsi qu'à l'arrivée et au départ des autobus.